

Le Chatelleraudais

DU 1^{ER} AU 15 MARS 2015

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT



DOSSIER

LES PONTS, d'une rive à l'autre



Flashcode :
Accédez à la Une du site
www.ville-chatellerault.fr



ACTUALITÉ

Îlot
Péguy



SPORTS

Rallye de
la Vienne



ÉCONOMIE

Salon de
l'Habitat



ASSOCIATIONS

Des collégiens
sur un nuage

NOUVEAU
à CHÂTELLERAULT

4ème, 3ème

L'ALTERNANCE en classe collège

Dès 14 ans, une vraie alternance

Un enseignement général, la découverte des métiers en plus, un suivi personnalisé, l'apprentissage de la vie de groupe, l'ouverture culturelle... pour se construire et préparer son avenir.

Une école sur mesure, une pédagogie où le jeune reste au cœur des relations parents / maison familiale / maîtres de stage.

L'ALTERNANCE
50%
ÉCOLE/ENTREPRISE
MFR FONTEVEILLE

L'ALTERNANCE
PRÉPARATION
AU BREVET DES COLLÈGES
MFR FONTEVEILLE



Un collège AUTREMENT...

Une école

DES MÉTIERS...



PORTES OUVERTES

Les samedis
14 février
et 14 mars

de 9h à 18h



Maison familiale Rurale
de Fonteville
224 route de Richelieu
86100 CHÂTELLERAULT

Tél. 05 49 21 11 16

Fax 05 49 93 39 59

E-mail : mfr.fonteville@mfr.asso.fr



www.mfr-fonteville.com



CITROËN

RAISON CHÂTELLERAULT

3 Avenue Honoré de Balzac

86100 Châtellerault

Tel : 05 49 21 32 22

LES OCCASIONS DU MOIS

Valable du 1^{er} au 31 Mars 2015

EN CE MOEMENT BÉNÉFICIEZ
D'UNE AIDE A LA REPRISE
JUSQU'A ARGUS +

1500 €

Sur une sélection de véhicule d'occasion**

ARRIVAGE

NOMBREUSES
CITROEN C3
A SAISIR



A PARTIR DE
122€ / mois*

Principales caractéristiques

- Diesel
- Kilométrage moyen : 30 000
- Climatisation
- Régulateur/limiteur de vitesse
- Pour plus d'information contactez nous au 05 49 55 80 80

*Crédit ballon sur 36 mois avec un apport de 1500 € et 36 loyers mensuels de 121,19€. Montant total dû hors option d'achat : 7480€. Offre valable du 01/03/2015 au 31/03/2015.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Quantité limitée, photo non contractuelle. Infos supplémentaires en point de vente.

** Offre réservée aux particuliers du 1 au 31 Mars 2015 sur une sélection de véhicule (liste en concession).



CITROËN



© Ville de Châtellerault, Archives municipales, Hiroux éditeur, droits réservés

L'éditorial

Le dossier de ce numéro a été réalisé avec le concours du centre des Archives du Pays Châtelleraudais. Son équipe accueille le public du lundi au vendredi de 13h15 à 17h15.

Budget 2015 : Agglo : 0% de hausse d'impôts, État : 37% en moins de dotations

L'Agglomération a débattu du budget 2015. Les élus ont regretté la baisse de 37 % des dotations de l'État, soit 1 million € de moins pour le Pays Châtelleraudais et ses habitants.

Face à cette ponction jamais connue qui va tous nous toucher, citoyen, association, entreprise, nous avons fixé deux priorités :

- dégager des moyens pour continuer d'investir sur notre territoire : 8 millions € pour le budget principal et 9 millions € pour les budgets annexes. L'objectif : assurer l'attractivité de notre territoire et faire vivre nos entreprises, notamment du bâtiment.

- ne pas augmenter le taux global des impôts et taxes.

Cela suppose un très gros effort d'économies de fonctionnement, et de priorisation des investissements.

Avec la baisse des dotations d'État pour la Ville, c'est près de 2 millions € que nous perdons. Il est vital que l'État revoie son plan... Pas pour l'Agglo, mais pour ses entreprises et ses habitants !

L'équipe municipale

9	8	6	5	4	1	7	2	5
4	5	1	7	8	5	9	7	6
5	7	7	9	7	6	5	8	1
8	7	5	9	7	6	1	7	
7	6	5	7	1	8	7	5	9
1	9	7	6	5	7	2	5	8
6	1	8	7	7	7	5	9	5
5	7	7	8	5	9	1	6	7
7	5	9	1	6	5	8	7	7

ÉL aged la ap nel du up n11702

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtellerault
Hôtel de Ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac - 86106 Châtellerault Cedex
Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin

Réalisation : Service communication - Stéphanie Prédot, directrice

Rédacteur en chef : Charles Vianson-Ponté

Rédaction : Charles Vianson-Ponté, Patrick Sitaud, Florence Henneresse, Carole Pouvreau

Photos : Nicolas Mahu, Yann Carricaburu, Fotolia

Régie publicitaire : COMWEST 06 61 49 49 51

Impression : Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC

Conception : Agence Chat Noir - Châtellerault



Un bureau de poste rénové à Châteauneuf

L'e-mail n'a pas encore complètement détrôné le courrier papier ! Après celui de la Plaine d'Ozon, c'est le bureau de Châteauneuf qui vient d'être entièrement rénové. La directrice du bureau, Céline Letty, a inauguré cet espace de vente entièrement repensé, en présence de Guy Thureau et de Jean-Michel Meunier du groupe La Poste, de Jean-Pierre Abelin, Maire de Châtellerault, Véronique Massonneau, députée de la Vienne, Ludovic Pacaud, sous-préfet de Châtellerault et de l'ensemble du personnel du bureau.

La nouvelle organisation permet un accueil personnalisé du client, sans guichets, dans un espace désormais complètement ouvert : nouvelle signalétique, mobilier libre-service et moderne, couleurs dynamiques, espace clair... tout l'aménagement intérieur a été repensé dans un nouveau concept souple qui s'adaptera en continu, dans le temps, aux besoins des usagers.

**Bureau de poste, 140 Grande Rue de Châteauneuf,
téléphone : 36 31 (appel non surtaxé).
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 18h00.
Le samedi de 9h00 à 12h00.**

Pour être au cœur de l'actualité et être plus proches de vous, nous comptons sur vous !

N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions d'articles, vos informations, vos idées :

par courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr

par téléphone au 05 49 23 64 56 ou en remplissant le formulaire sur le site Internet de la Ville : www.ville-chatellerault.fr

Accédez sur le site www.ville-chatellerault.fr
à l'application iPhone à la version pdf et audio du magazine



Les Brèves



Les seniors sensibilisés à la sécurité routière

Rond-point de La Fauvette sur l'avenue Maréchal Foch

La Ville de Châtelleraut organise le jeudi 12 mars (salle Clemenceau) et le jeudi 26 mars (salle de la Gornière), deux sessions gratuites sur le thème de la sécurité routière à l'attention des seniors. Ces actions sont soutenues par la Préfecture de la Vienne dans le cadre du Plan Départemental d'Action et de Sécurité Routière (PDASR).

L'objectif : aborder différents thèmes, tels que les nouveaux panneaux routiers et les giratoires. Les ateliers seront animés par l'auto-école Manu. Au programme : une séance de questions type code, suivie d'une correction et d'échanges autour des réponses. Ces séances s'achèveront par un verre de l'amitié.

Places limitées.

Inscription obligatoire au 05 49 23 64 14.

Sous le charme de La Belle Hélène



Mis en musique par Jacques Offenbach, *La Belle Hélène*, opéra-bouffe en trois actes inspiré d'un moment emblématique de la mythologie grecque, est joué le 7 mars prochain par le Groupe Artistique du CEP. Une troupe constituée de 30 chanteurs-acteurs, 15 musiciens et une dizaine de techniciens, tous entièrement bénévoles, du chef d'orchestre (*Baptiste Aubert*) aux costumières, qui partagent une même passion pour l'opérette. Cheville ouvrière de cette représentation organisée au profit du *Secours Catholique*, une Châtelleraudaise, *Liliane Lafa*, bénévole de l'association, sera sur la scène du Nouveau Théâtre.

Samedi 7 mars à 20h30 au Nouveau Théâtre, tarif unique : 12 €

Billetterie par téléphone : 07 87 01 70 38 / 06 65 09 29 03 et sur place, ou à l'Office de Tourisme.

Appel à témoignages

Source d'enrichissement mutuel, le jumelage permet à deux villes un échange de cultures, d'expériences dans tous les domaines de la vie locale, de traditions, de projets et d'amitiés. Le 9 avril 1965, la Ville de Châtelleraut se jumelait ainsi avec la Ville de Velbert, en Allemagne.

Le 50^e anniversaire de ce rapprochement sera célébré durant la dernière étape du projet *Fo(u)r Europe*, qui se déroulera à Châtelleraut du 5 au 10 mai (lire page 10).

Dans ce cadre, le Comité des Jumelages de Châtelleraut souhaite recueillir les témoignages de toutes sortes, en lien avec d'éventuels échanges qui auraient eu lieu avec la Ville de Velbert : voyages scolaires, photographies, lettres, journaux, etc.

Contactez l'association avant le 31 mars par mail : jumchatel@gmail.com ou le président, Jacky Courtois, 23 bd Félix Faure 86100 Châtelleraut.

Îlot Péguy : un paysage profondément modifié



Le cadre de vie des habitants de l'îlot Péguy, dans le quartier d'Ozon, se transforme en profondeur. Depuis la démolition, l'été dernier, de la barre Péguy, c'est un tout autre paysage qui se dessine ; un paysage où le vert prend toute sa place. Les travaux de réfection des chaussées et des trottoirs se terminent, une ligne de plantations séparent dorénavant piétons et véhicules. Les arbres, déjà plantés en bac, attendent dans les serres d'être mis en place sur le site. Bouleaux, eucalyptus, pins parasols, charmes et sorbiers

ponctueront ce nouveau décor, que les habitants pourront prendre le temps de s'approprier. Le quartier va récolter au printemps et au début de l'été ce qui a été « semé » dans les dernières semaines de l'hiver : une pelouse, une aire de jeux pour les tout-petits, un terrain de boules, un espace de convivialité intergénérationnel, des tables de pique-nique pour les premiers beaux jours... Un paysage profondément modifié, où le végétal prend le pas sur le minéral, pour un cadre de vie plus doux et convivial.

Flash-Info

Du 16 au 21 mars : semaine de la francophonie



Châtelleraut-Québec-Acadie organise une semaine de la francophonie, jalonnée d'événements. Le 17 mars, les 400 coups projettent le documentaire *La Langue à terre*, en présence du co-réalisateur *Jean-Pierre Roy*.

Le 20 mars, les élèves des écoles élémentaires, des collèges et des lycées plancheront sur la fameuse dictée. La dictée des adultes aura lieu le 21 mars, à 15h à l'IUT, avec les fameux *dix mots*. Ces *dix mots* seront également au menu du concours de slam à la Maison pour Tous, le 20 mars à 20h30 (inscriptions avant le 4 mars : astre.en.moi@hotmail.fr). Le gagnant du concours participera à la finale nationale organisée par France-Québec à Paris en avril.

Bon à savoir

CÔTÉ développement durable

La politique énergétique de la Ville porte ses fruits

Une bonne nouvelle : l'Hôtel de Ville montre l'exemple. Sa consommation électrique et par conséquent ses dépenses, sont en baisse régulière et constante depuis 2010. Le résultat impressionnant, qui dépasse de loin l'objectif de -30% inscrit dans la démarche *Cit'ergie*, résulte d'une combinaison de plusieurs facteurs : suivi rigoureux des consommations, réduction de la ventilation la nuit, suppression des radiateurs électriques d'appoint, amélioration du matériel informatique et modification progressive des habitudes au travail. Les chiffres ? D'une consommation de 514 383 kWh (soit 44 983 €) en 2010, on passe en 2014 à 251 387 kWh (soit 33 095 €). Un bilan appréciable, qu'il faut pérenniser et que la Ville souhaite obtenir dans tous ses équipements !

Cit'ergie
European Energy Award®

CÔTÉ archi

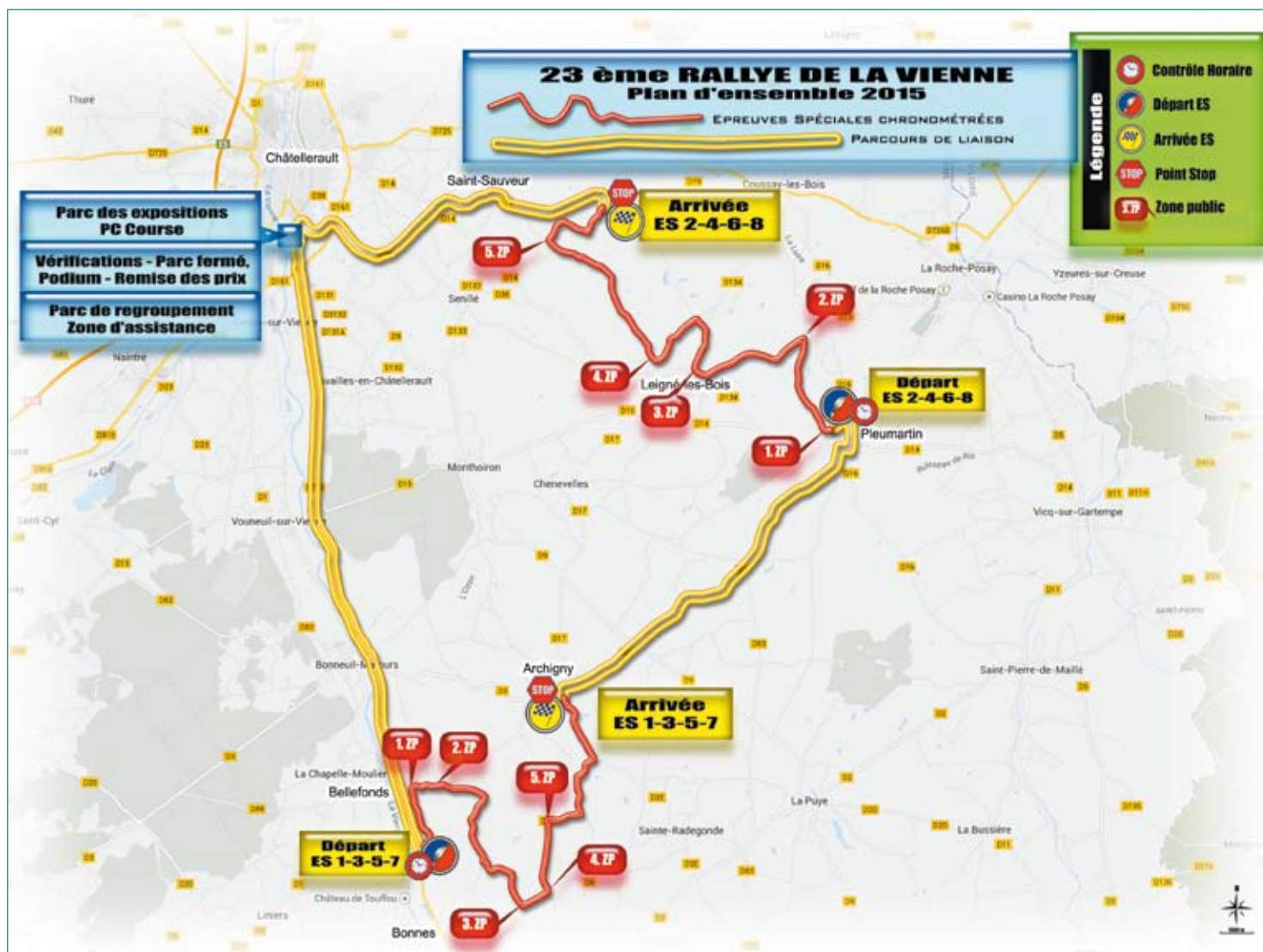
Imaginer la Manufacture de demain

Dans le cadre du futur aménagement de la Manu, une vingtaine d'étudiants de l'École d'Architecture de Bordeaux vient travailler **du 8 au 13 mars** sur un cas concret : une friche industrielle encore en devenir. Exercice de style, ce *work shop* est l'occasion d'apporter un regard neuf et extérieur sur ce lieu incontournable de l'histoire de la Ville, l'occasion aussi d'un débat et d'une collaboration avec tous les acteurs impliqués. À suivre...

Rallye de la Vienne

Une édition qui en a sous le capot

La 23^e cuvée du Rallye de la Vienne fera vrombir son moteur les vendredi 6 et samedi 7 mars.



L'édition 2015 de ce rendez-vous incontournable des fans de rallye affiche de belles surprises. « Nous avons concocté deux nouvelles spéciales, souligne Pascal Laubier, président de l'Écurie Châtellerault Poitou, organisateur du rallye. Un des circuits va notamment emprunter des communes jusqu'alors inconnues du road-book de l'épreuve. » Bonnes, Bellefond, Chauvigny et Archigny entrent ainsi dans le grand livre d'or du rallye. La seconde spéciale reprend un des tracés de la précédente édition, mais en sens inverse. Le circuit se fera ainsi de Pleumartin à Saint-Sauveur, via Leigné-les-Bois. Au total, 148,5 km de spéciales chronométrées qui devraient faire le bonheur des équipages engagés.

Sécurité maximale

Les organisateurs espèrent faire aussi bien que l'an passé côté nombre de véhicules au départ, soit près de 90. Au moment de la rédaction de ces lignes, la participation de Simon Pagenaud, vainqueur de l'édition 2014, n'est pas encore

confirmée. Les amateurs de bolides de compétition sur route pourront aller caresser du regard les carrosseries rutilantes dès le vendredi, de 18h à minuit, au parc du Chillou. « C'est le centre névralgique de la course. Avec le Chillou, nous disposons vraiment de conditions optimales pour la direction des courses et l'assistance de ce type d'épreuve. » Le lendemain, le public pourra se régaler des accélérations et autres crissements de pneus en toute sécurité. Un dispositif spécial et des aménagements seront une nouvelle fois déployés pour garantir le bon déroulement de la course. « La présence du public est uniquement autorisée en des points précis du circuit. De quoi profiter pleinement de cette 23^e édition en toute sécurité ! »

Samedi 7 mars : épreuves chronométrées de 9h50 à 22h. Remise des prix : 22h20.

📞 Contact : www.asapoitou.com



Salon de l'Habitat Le tremplin idéal pour vos projets

La 15^e édition du salon de l'Habitat se déroulera au parc des expositions du Chillou, du 13 au 15 mars.



Un événement très attendu par tous ceux qui souhaitent construire, rénover, décorer ou aménager. Soixante-dix exposants y présenteront leurs activités et leur savoir-faire. L'occasion idéale pour s'informer, comparer, choisir et gagner un temps précieux.

Entrée gratuite. Restauration sur place.
Vendredi 13 et samedi 14 mars : 10h à 19h.
Dimanche 15 mars : 10h à 18h.

📞 Contact : www.salon-habitat.net

UN STAND POUR L'OPAH-RU

L'équipe de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain tiendra un stand à l'occasion de cette 15^e édition. Si votre logement ou celui que vous louez est très gourmand en énergie et nécessite des travaux d'isolation, vous y trouverez toutes les informations pour rénover votre habitation et bénéficier d'aides financières.

Réduction et valorisation des déchets Premier point d'étape pour le PACTE

Signé en avril 2014 par l'Agglo, la Chambre de commerce et d'industrie et le Conseil général de la Vienne, le premier Programme d'Accompagnement Collectif et Territorial des Entreprises (PACTE) arrive à mi-parcours.

Pour les acteurs économiques participant à cette opération, l'objectif est de réduire de 7 % la production de déchets et d'augmenter de 15 % la part de leur recyclage. Un plan d'actions d'un an subventionné par le Conseil général et l'Agglo. Une partie du coût de cette opération est prise en charge par les entreprises.

Quatre réunions collectives, et aussi des rendez-vous individuels, animés par le pôle des éco-industries, sont au programme pour chaque entreprise. Neuf acteurs économiques du territoire⁽¹⁾ sont investis dans cette démarche écoresponsable de réduction et de valorisation de leurs déchets. Près de 6 mois après la mise en place

Chacun peut également s'inscrire pour l'opération « Tous au compost ! » qui se déroulera le 11 avril prochain : www.par-ici-les-bons-gestes.fr



du PACTE, un point d'étape est proposé lundi 16 mars, à 17h15, à la pépinière René Monory.

Ce rendez-vous sera l'occasion de revenir sur les premiers mois de vie du PACTE et les résultats obtenus au sein des neuf entreprises qui ont décidé de s'engager dans cette démarche.

(1) MECAFI, Appareillages et bancs hydrauliques châtelleraudais, MCD Arform, Transdev, Merlot, Groupe Pigeon Environnement (anciennement « STPG Travaux publics »), SJS Travaux publics, Futura Mécanique de précision, Saneco.



Le + du mag

Accédez directement
au complément web



Flashcode : plus d'images et d'infos
sur les ponts de Châtellerauld

Les ponts, d'une rive à l'autre

Père des sciences modernes, mais également philosophe, Isaac Newton (1643-1727) avait formulé l'amer constat que « *les hommes élèvent trop de murs et pas assez de ponts* ».

Car le pont construit par l'homme est à la fois ouvrage et symbole : moyen de communication, et signe d'intelligence, de progrès, d'ouverture...

Il en est bien ainsi des ponts de notre ville : de formidables édifices, devenus monuments pour certains au fil de l'histoire, et autant de liens entre les habitants de Châtellerauld, entre ses quartiers. Entre deux rives, mais au cœur d'un seul projet.

Dans son livre* consacré à notre ville, l'auteur châtelleraudais Gwénaél Murphy relate que les autorités révolutionnaires de la fin du XVIII^e siècle ont décidé de changer le nom des villes aux consonances trop aristocratiques. Pour effacer la racine *Castrum Araldi* (le château d'Airaud) de « Châtellerauld », il rebaptisèrent donc la ville « Pont-sur-Vienne » ! Une anecdote sur un choix très provisoire, mais qui aujourd'hui n'étonne absolument pas la première adjointe au maire à l'Urbanisme, Maryse Lavrard, qui affirme que « *le cœur de la ville, c'est la Vienne et ses ponts !* ».

Ajoutant : « *la rivière sépare, mais le pont crée le lien* ». Et à l'échelle de Châtellerauld, un seul lien ne suffit pas : sept ponts enjambent aujourd'hui la Vienne, « *permettant à l'ensemble des habitants de bénéficier des richesses de la rivière, de la qualité de vie qu'elle apporte à la ville* », rappelle M^{me} Lavrard.

**Châtellerauld d'une rive à l'autre*, Gwénaél Murphy, Nicolas Mahu, Geste édition, 2008.



Maryse Lavrard, première adjointe au maire à l'Urbanisme

Henri IV : le roi des ponts !

Par arrêté du 15 novembre 1913, le pont Henri IV est classé comme Monument historique, avec les tours dont il est flanqué sur la rive gauche. Achevée en 1609, la construction du « Grand Pont » a duré plus de 40 ans. Il a très longtemps été le seul lien entre le centre-ville et le quartier de Châteauneuf.

Son histoire mouvementée a contribué à en faire un emblème pour la Ville et pour ses habitants qui ont été nombreux à fêter son 400^e anniversaire en septembre 2009... Car le doyen des ponts châtelleraudais est un peu aussi un survivant ! Même s'il a, au fil des siècles, perdu le corps de logis qui reliait les deux tours actuelles, ou bien les deux maisons situées à l'extrémité côté centre-ville, il a résisté au temps, à des crues exceptionnelles (6,77 mètres en 1698 !), à la guerre...

En 1940, les Français envisagent de le faire sauter pour retarder les Allemands. En 1944, ce sont les Allemands qui y placent 12 tonnes d'explosifs en vue de couvrir leur retraite ! Le commissaire de police Charles-Marcel Bichat parvient à organiser une négociation entre un officier allemand et le sous-préfet Marcel Wiltzer : au bout de 30 heures, le 1^{er} septembre, le Général Reinhardt signe l'ordre pour que les ponts Henri IV et Camille de Hogues soient épargnés.



Pont Camille de Hogues



On retrouve trace de l'annonce de la construction du « Pont de la Manufacture » dès 1898 dans le Mémorial du Poitou, qui souligne « une nouvelle qui sera bien accueillie par notre population manufacturière ».

En effet, la population de Châteauneuf avait déjà déposé deux pétitions (en 1879 et en 1881) pour que soit facilitées les voies de communication entre les nouveaux quartiers de la ville et la manufacture d'armes. C'est chose faite, dès l'automne 1900. Le projet avant-gardiste de l'ingénieur François Hennebique a été retenu, et après une construction rapide, c'est le plus long pont en béton armé au monde qui est alors inauguré : 138 mètres de long pour 8 mètres de large.

L'ouvrage est rebaptisé « Pont Camille de Hogues » en 1919, en hommage au maire de Châtelleraut, puis sera classé Monument historique en 2002. Parfois aussi nommé « Pont Neuf », ce dernier a bénéficié d'une importante restauration entre 2006 et 2009.

De nombreuses autres traverses...

© Ville de Châtelleraut, Archives municipales, L. Devaud, droits réservés



1963 - D'ici quelques mois la construction du pont Lyautey permettra aux futures avenues Jean Moulin et Pierre Abelin de se rejoindre.

Juillet 1851. Inauguration du Viaduc d'Auzon. C'est pour tenter de rassurer les mariniers, à l'époque inquiets de la concurrence du rail, que l'on fit passer la nouvelle section de chemin de fer « Tours-Châtelleraut » si loin du centre de la ville.

1886. Inauguration d'une ligne de chemin de fer « Châtelleraut-Loudun », et du pont de Loudun construit en treillis métallique. Ayant moins de chance que ses voisins Henri IV et Camille de Hogues, il sautera peu avant la libération de Châtelleraut en 1944, avant d'être reconstruit. Voie verte, il permet aujourd'hui aux cyclistes arrivant par la piste Vercher sur le GR 655 de traverser la Vienne et de poursuivre leur randonnée vers le sud via la rive gauche.

1964. Le pont Lyautey s'intègre parfaitement dans l'architecture nouvelle du quartier d'Ozon.

1977. Le pont Albert Camus, également connu sous le nom de « pont de la Rocade », permet la jonction de l'autoroute A10 et de l'actuelle D910, autorisant ainsi une plus grande fluidité de circulation en rendant facultative la traversée de la ville par les automobilistes.

2010. Dernier ouvrage en date, le pont Nelson Mandela est aujourd'hui le plus long du département, avec ses 280 mètres ! Il relie au sud la route de Chauvigny à la fameuse D910.

Des balades en bateau sur la Vienne

Les départs se feront dès le mois de juin prochain, au niveau du canal de la Manu, légèrement en amont du barrage. Dans le cadre d'un partenariat entre l'Agglomération et Bruno Desmurs, président de l'association *Au Fil de l'eau* et propriétaire d'une « *toue cabanée* » (cousine de la *Vigeanne* actuellement amarrée à une pile du pont Henri IV), jusqu'à 28 personnes pourront ainsi remonter la Vienne, en direction de Cenon-sur-Vienne.

Une expérience de navigation nouvelle qui permettra de découvrir les abords de la rivière, ses confluences avec l'Ozon ou le Clain, tout en passant sous le pont Lyautey, le pont SNCF et le pont Nelson Mandela.

Un hommage à l'Hirondelle, le bateau à vapeur de M. et M^{me} Fradin, restaurateurs à Cenon-sur-Vienne, qui effectuait le même parcours... en 1880 !



Les bords de Vienne bientôt réaménagés



Les ponts de Châtellerauld sont indirectement au cœur de tous les projets, par le lien qu'ils créent entre les quartiers et les habitants de la ville. Ainsi, d'une rive à l'autre, tous sont autant d'invitations à profiter de la rivière et du cadre de vie qu'elle offre. C'est pourquoi l'ensemble des bords de Vienne

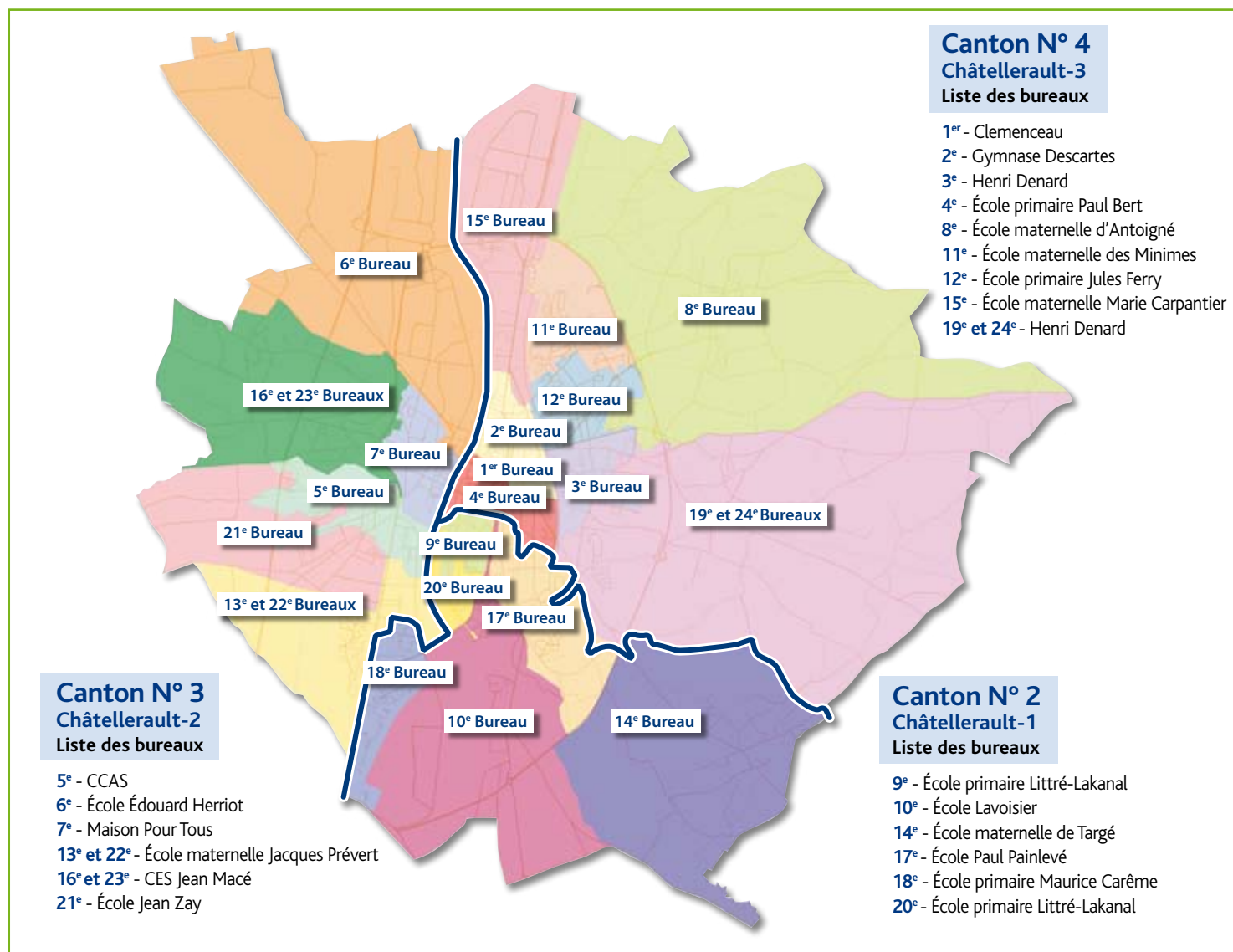
vont être progressivement réaménagés : dès cette année, le tronçon qui court du pont Lyautey à la base de la Nautique sur la rive droite sera complètement repensé, faisant la part belle aux loisirs et à la randonnée !

L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), qui accompagnait depuis 2006 la rénovation du

quartier de la Plaine d'Ozon, a décidé cette année, en accordant un dernier avenant, de soutenir encore d'autres projets, dont celui du réaménagement des bords de Vienne. Ces fonds doivent aussi permettre la création de logements pour les jeunes, près de la place de Belgique à Châteauneuf et à la résidence Saint-Romain pour la rive droite.

Élections départementales : 24 bureaux de vote et 3 cantons à Châtelleraut

Les 22 et 29 mars auront lieu les élections départementales (ex-cantonales). Nouvelles dénominations, nouveau mode de scrutin, redécoupage de la carte électorale... Châtelleraut compte 24 bureaux de vote, répartis sur 3 cantons. Explications.



Pour qui vote-t-on ?

À compter du scrutin des 22 et 29 mars prochains, le Conseil général est rebaptisé Conseil départemental. Et les anciens conseillers généraux jusqu'ici renouvelés par moitié tous les trois ans deviennent des conseillers départementaux. Ces derniers se présentent désormais en binôme - obligatoirement un homme et une femme - et seront tous élus en même temps pour six ans, au scrutin majoritaire à deux tours.

Où voter ?

Un redécoupage de la carte électorale a eu lieu à l'échelle de la France le 26 février 2014. Le département de la Vienne est ainsi passé de 38 à 19 cantons. Châtelleraut reste divisée en 3 cantons : Châtelleraut 1 (canton n°2), Châtelleraut 2 (canton n°3) et Châtelleraut 3 (canton n°4), sur lesquels se répartissent toujours 24 bureaux de vote.

Sur les 24 000 électeurs de la Vienne, seuls 500 seront impactés par les nouvelles délimitations cantonales. Il est donc possible que des électeurs de Châtelleraut soient amenés à devoir voter dans un autre bureau : ils recevront alors dans les prochains jours une lettre et une nouvelle carte d'électeur indiquant leur nouveau bureau de vote, toujours à proximité de chez eux.

Voter par procuration

La personne qui votera à votre place doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune que vous et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

Rendez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance pour attester de votre identité et signer le formulaire de procuration (à retirer au guichet ou à remplir en ligne et à imprimer sur www.service-public.fr).

L'engagement de *Demoullins Diagnostics* : être à la hauteur



L'entreprise *Demoullins Diagnostics*, créée par Mathieu Demoullins, plus de 15 ans d'expérience, est spécialisée dans la plomberie/chauffage, le génie climatique, et le bâtiment de manière générale.

Depuis 2014, l'entreprise s'est élargie aux travaux sur cordes : « pour effectuer des travaux d'accès difficile, en hauteur et/ou dans un espace confiné. Nous utilisons des techniques d'assurage et de progression employées en alpinisme dans le cas où l'installation d'un échafaudage ou d'une nacelle serait trop coûteux

ou impossible. Nous intervenons auprès de l'industrie du génie civil, du TP, des particuliers et en collaboration avec les métiers du bâtiment ». L'entreprise est en contact avec les services de la Ville et intervient notamment pour la rénovation de l'habitat.

Demoullins Diagnostics
17, rue Mozart
Tél. 06 68 41 15 54
Courriel : demoullins.diagnostics@gmail.com
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Société *Expert Bois*, spécialiste du bois et du chauffage



Menuisier-ébéniste de formation chez les Compagnons, *Jonathan Palus* est un expert.

Après 10 années dans une entreprise qu'il a montée avec ses frères dans le Nord et 10 ans chez *Merlot* à Cenon-sur-Vienne, il a créé sa propre société dans laquelle il emploie 2 salariés et 1 apprenti.

Expert bois est spécialisé dans la vente, l'entretien et le dépannage de poêles à granulés et à bois.

Et, c'est aussi la fabrication de charpente et ossature bois, la vente et installation de tout ce qui concerne l'isolation thermique par l'extérieur et l'intérieur « à partir de laine de bois ou de ouate de cellulose, des produits écologiques et performants ».

Expert Bois
Zone artisanale des Varennes
86530 Availles-en-Châtelleraud
Tél. 05 49 21 66 31
Courriel : contact@expertbois.com
Site : www.expertbois.com
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et samedi sur rendez-vous



Ô bonheur des femmes pour la beauté et l'amincissement

Depuis le 16 février, *Karine Lorieux*, esthéticienne et *Nathalie Besson*, conseillère en beauté et minceur, ont ouvert leur institut de beauté dans un local refait à neuf, près du Crédit Industriel de l'Ouest.

Ô bonheur des femmes, c'est l'épilation visage et corps, les soins du visage et le modelage, les soins relaxant et aussi la minceur.

Nathalie et Karine y pratiquent, après un bilan morphologique, des cures de soins adaptés pour la perte de poids ou le raffermissment, grâce à la pratique du *Cellu M6*, reproduction du palper-rouler pour éliminer la cellulite et raffermer la peau, et de la presso-esthétique qui permet de recréer le drainage lymphatique en éliminant les toxines.

Ô bonheur des femmes
34, boulevard Blossac
Tél. 09 83 60 87 83
Courriel : obonheurdesfemmes@bbox.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 14h et de 15h à 19h.

Des collégiens sur un nuage

Pour leur première visite sur site, en début de mois dernier, les 15 élèves en classe de 3^e à *Saint-Gabriel* n'ont eu aucun mal à trouver le terrain d'aviation des *Ailes Châtelleraudaises* : figé comme en plein vol le long de la route D 749 qui longe l'aérodrome, l'avion à réaction subsonique *Fouga Magister* et son empennage en « V » caractéristique, attire tous les regards dès l'approche du club !

Tous les candidats au Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA), poursuivent sur le terrain l'enseignement théorique que leur dispense depuis quelques semaines Gérard Lagarde, leur Conseiller Principal d'Éducation. Après plusieurs heures consacrées aux connaissances aéronautiques (instruments, tableau de bord, etc.), ils attaquent désormais la deuxième partie tant attendue de leurs cours, la navigation ! Ils vont être formés au vol à vue, dit « VFR » ; un système de navigation où le pilote doit toujours être en contact visuel avec le sol (terre ou eau) et ne jamais traverser de nuages. Contrairement au vol aux instruments, « IFR »...

Pause. Le chef du Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de Poitiers a fait le déplacement rien que pour eux, afin notamment de présenter à ces jeunes passionnés d'aviation les formations et les débouchés possibles dans l'Armée de l'Air... « *Quelqu'un peut-il me citer un moyen de dissuasion dont dispose notre Armée ?* » Hésitation. Puis réponse : « *Heu... Le Rafale ?* » Flatteur ! Mais un léger sourire aux lèvres, le militaire leur explique que le célèbre avion français serait plutôt un vecteur et qu'il attendait plutôt la « *force de frappe nucléaire* » comme réponse...

Les échanges se prolongent un moment, puis les cours reprennent, du côté des ateliers cette fois-ci. En présence du président du club des *Ailes Châtelleraudaises*, Bernard Robert, les mécaniciens ont rentré sous le hangar le tout dernier DR-400 acquis par le club fin 2013, décoré aux couleurs de la Ville de Châtellerault. Une fois le capot dévissé, une approche visuelle du moteur et de la mécanique



Gérard Lagarde et ses élèves découvrent les « entrailles » du DR-400 !

de l'appareil semble démystifier les idées reçues : « *ça a l'air moins compliqué que dans une voiture... et c'est vachement propre !* », remarque une élève. Tandis qu'un autre confirme : « *la batterie, en tout cas, c'est la même !* ».

Pour valider leur BIA, les collégiens passeront d'ici quelques semaines un examen écrit. À l'issue duquel deux vols (très attendus !) de mise en pratique seront alors programmés pour chacun d'entre eux.

Un Campus en Festival autour des cultures urbaines



Les étudiants de l'IUT de Châtellerault organisent, du 18 au 26 mars, **Campus en Festival**, une semaine d'événements culturels gratuits ouverts aux étudiants comme aux habitants de la Ville.

Les cultures urbaines seront au cœur de cette 4^e édition. Financé par la Ville, l'Université de Poitiers, le Conseil Régional et le CROUS, *Campus en Festival* s'appuie sur un partenariat avec les Trois T, la Cie laBase, le cinéma Le Loft, la Ludothèque... Si l'objectif est de tisser des liens entre Ville et campus, il est aussi pédagogique. L'organisation de l'événement est un travail accompli dans le cadre d'un *projet tutoré*, travail qui a commencé dès la rentrée de septembre 2014. Les cinq étudiants porteurs du projet seront notés ! Ils ont créé cette année une association pour organiser ce festival et les prochaines éditions.

Le théâtre ouvre le festival avec la représentation de *Par dessus bord*, joué par les étudiants de l'option théâtre à l'IUT. Côté cinéma, le Loft projette *Gimme the Loot*, réalisé par Adam Leon : les aventures drôles et cruelles de deux jeunes graffeurs dans le New York d'aujourd'hui. La part belle est faite à la musique avec les concerts de deux groupes d'étudiants, du quintet pop *Oslo* et en clôture du festival, une rencontre hip hop et rap entre *EKO* et *RES* et enfin le trap du *DJ Weshokidz*...

Plus d'infos sur www.univ-poitiers.fr

La recette de Noëlle Dubois



Le Pâté de Pâques Poitevin

Cette tourte au hachis de viande contient aussi des œufs durs. Également préparé dans le Berry avec d'autres ingrédients, cet entremet reste ici profondément ancré dans la tradition !

INGRÉDIENTS :

- 300 g de pâte brisée
- 250 g de bœuf haché
- 250 g de viande à sauté de veau
- 400 g de porc haché (échine)
- 200 g de champignons de Paris hachés
- 6 œufs durs coupés en deux dans la longueur
- 2 échalotes hachées
- Quelques brins de persil et de ciboulette
- 15 cl. de crème fraîche
- 2 œufs frais
- Sel, poivre.

LA RECETTE

Étaler deux cercles de pâte brisée. Disposer le premier cercle au fond d'un moule adapté.

Faire revenir en cocotte les échalotes et les champignons, puis ajouter la viande en mélangeant bien.

Incorporer en remuant les herbes, un œuf frais et la crème. Bien amalgamer.

Saler, poivrer, et laisser cuire 15 min à découvert.

Laisser refroidir la farce, puis la répartir sur la pâte.

Disposer les œufs durs de manière équilibrée.

Recouvrir du second cercle de pâte et bien souder les bords.

Percer un petit orifice au centre du pâté, puis y placer une petite « cheminée » confectionnée en papier sulfurisé.

Badigeonner avec un œuf battu, puis enfourner à 180° pendant ¾ d'heure.

Proposez-nous une recette !

Si vous souhaitez nous faire partager une de vos recettes, n'hésitez pas à nous contacter : par courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr ou par téléphone : 05 49 23 64 56.

Où suis-je ?



Tuffeau morcelé par les siècles sur le cœur de l'ancienne église Notre-Dame, rue Saint-Romain.

HOROSCOPE



Bélier du 21 mars au 20 avril
Ambiance pesante et exaspérante qui ne vous permet pas de décompresser.



Taureau du 21 avril au 21 mai
Bonne semaine pour les célibataires. Une rencontre se profile.



Gémeaux du 22 mai au 21 juin
Vous vivez avec votre temps. Dommage que votre partenaire ne vous suive pas !



Cancer du 22 juin au 22 juillet
Vous réfléchissez à une autre manière de travailler afin de gagner du temps.



Lion du 23 juillet au 23 août
Vous sentez que vous êtes à un carrefour de votre vie. Vous n'avez pas tort...



Vierge du 24 août au 23 sept.
Les messes basses et autres non-dits vous irritent, au travail comme en famille.



Balance du 24 sept. au 23 oct.
Ne vous isolez pas de votre entourage, il peut vous faire partager de bons moments.



Scorpion du 24 oct. au 22 nov.
Rien n'est impossible, il suffit d'y croire. Et vous avez raison d'y croire.



Sagittaire du 23 nov. au 21 déc.
Le téléphone joue un rôle déterminant dans la suite à donner à votre histoire d'amour.



Capricorne du 22 déc. au 20 janv.
Décalage entre vous : vous, d'humeur romantique, votre partenaire, préoccupé(e).



Verseau du 21 janvier au 18 février
Un souvenir heureux est parfois plus réel que le bonheur. Ne laissez pas le pire gagner.



Poisson du 19 février au 20 mars
Vous êtes le soleil, vos petites rides en sont les rayons. Vous irradiez vos proches.

SU-DOKU Niveau 2



Chaque carré, chaque ligne, chaque colonne contient les chiffres de 1 à 9 une seule fois.

2		8		1	6		7
	9	1		5		2	
	6		4	2		8	
8			7		9		1
6	3						9
4			2		5		8
		3		4	6		2
		6		8		1	3
5		4	1			9	6

ÊTRE SUR LE PONT

Être sur le pont, chaque jour, pour mener à bien les projets attendus par les habitants, mais aussi pour faire lien entre tous, voilà bien quel est le rôle de l'élu municipal.

En ces temps où notre démocratie est malmenée, mais également où la volonté d'union s'est manifestée, il est de notre devoir de favoriser ces échanges entre quartiers, entre population, pour « jeter des ponts » et unir ce qui pourrait nous éloigner les uns des autres.

L'aménagement des bords de Vienne, projet phare de notre mandature, n'a de sens que si l'on peut, grâce à nos ponts, traverser la rivière en différents points, depuis le pont Camus jusqu'au pont Lyautey, mais aussi par de nouveaux dispositifs (passerelles, bacs à chaînes...) et lieux de rencontres (aires de jeux...) qui favoriseront ces liens permanents dont nous avons tant besoin.

Le groupe de la Majorité municipale
lequipeabelin@gmail.com

ÉDUCATION PRIORITAIRE : UN COMBAT CRUCIAL

Les événements tragiques de janvier ne nous ont pas permis de signaler un fait important : deux de nos collèges et certaines des écoles de leurs secteurs figurent dans la nouvelle carte de l'éducation prioritaire. J. Macé est classé « REP »*, G. Sand est classé « REP + ». Cela signifie des efforts particuliers en termes de postes (plus de maîtres que de classes), de personnel social, d'accompagnement des élèves, de formation des enseignants et d'accueil des parents.

C'est une excellente nouvelle puisque ces dispositifs vont permettre de renforcer les actions déjà engagées.

Mais c'est aussi, hélas, la confirmation des difficultés de notre ville. Ce classement a été établi en prenant en compte des indicateurs économiques et sociaux permettant de mesurer les difficultés rencontrées par les élèves et leurs parents. Pour la Vienne, 4 collèges sont classés dans ces catégories, 2 sont à Châtelleraut !

Ce devrait être surtout un appel à la réflexion commune et à l'action collective. Après l'Etat, il appartiendrait à la Ville de prolonger cet effort en s'engageant elle aussi davantage dans ce combat crucial, en particulier par le biais de l'aménagement des rythmes scolaires. La citoyenneté, le vivre ensemble, l'ouverture à la diversité des cultures... autant de sujets tristement d'actualité, et autant de pistes sur lesquelles s'engager résolument.

*REP : Réseau d'Éducation Prioritaire.

Le groupe de la Gauche : M. GUÉRIN, F. MÉRY, P. BARAUDON, M. METAIS,
Y. GANIVELLE, K. WEINLAND, G. MICHAUD, D. PESNOT-PIN

La réforme des rythmes scolaires dont le coût est une charge pour des budgets municipaux déjà étreignés, mais encore son utilité est contestée par les parents d'élèves et par le corps enseignant à près de 70%.

Nous aurions préféré que Châtelleraut se positionne plus ouvertement sur ce nouveau poste de dépense plutôt que de l'entériner sans réelle contestation.


Le Groupe du « Rassemblement Bleu Marine »
É. AUDEBERT, L. BRARD

VOUS VENDEZ

Nous recherchons Pavillon ou maison de ville 3 ou 4 chambres avec jardin


Nous recherchons aussi appartements avec 2 ou 3 chambres si possible balcon

ESTIMATION GRATUITE




6, avenue Treuille 86100 CHATELLERAULT
Tel: 05 49 85 26 56
e-mail: chatelleraut@guyhoquet.com
Vente - Location - Gestion - Commerces - Syndic

guy-hoquet.com



Chatelleraut centre



Très belle maison de ville offrant des prestations de qualité. grand séjour, cuisine équipée et salon avec toit vitré. trois chambres dont une avec dressing. Classe énergie C

Prix: 11 0000 € ref 12840

LE MOIS DE L'ESTIMATION
Du 1^{er} au 31 mars 2015

Vendre au meilleur prix n'a jamais été aussi rapide


- Estimation offerte
- Visibilité augmentée
- Prix de Vente Garanti
- Délai de Vente Garanti

€
PRIX DE VENTE GARANTI

🕒
DÉLAI DE VENTE GARANTI

Sur conditions en agence. Classe après un jugement et finalisation indépendante.


A LOUER



Secteur Antigné pavillon de plain-pied offrant séjour-salon avec cuisine équipée, 3 chambres, salle de bains, wc. Préau, cellier, jardin. Très belles prestations Classe énergie D ref G10470

loyer 680 € CC Hono part loc 571€


Chatelleraut ouest



Très belle maison ancienne offrant de belles perspectives:cuisine, vaste séjour, 3 chambres et nombreuses dépendances. le tout sur un terrain d'environ 1500 m² Classe énergie vierge

117 000€ FAI ref 12939


Proche commodités



Maison en parfait état avec entrée, grand séjour, salon, cuisine équipée, cinq chambres, SDE, SDB. sous-sol complet et garage. Terrain clos et bien exposé. Classe énergie D

161 000 € FAI ref 1294

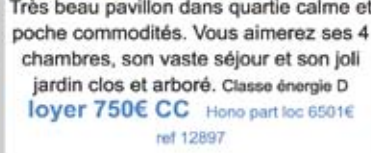
A LOUER



Appartement en centre ville, au 1er étage avec ascenseur dans résidence privée et sécurisée, comprenant entrée, séjour, salon, cuisine, arrière-cuisine, 3 chambres, salle de bains. Balcon. Classe énergie C

loyer 670€ CC Hono part loc 535 € ref 12802

A LOUER



Très beau pavillon dans quartier calme et poche commodités. Vous aimerez ses 4 chambres, son vaste séjour et son joli jardin clos et arboré. Classe énergie D

loyer 750€ CC Hono part loc 6501€ ref 12897

**EBENISTE
DÉCORATEUR**

**SALONS
LITÉRIES DÉCORATION**

**LE SPÉCIALISTE DE
VOTRE AMÉNAGEMENT
INTÉRIEUR**



**Meubles
TRINQUARD**

36 av. De Corby CHATELLERAULT
05 49 21 27 87
www.meubles-trinquard.com



Notaires

**M^{ES} Jean-Pierre BOSSÉ, Pierre DUVAL
et Diane BERTHEUIL-DESFOSSÉS**
NOTAIRES ASSOCIÉS



CHATELLERAULT, LA FORÊT, MAISON
construite en 1958, 90m² hab., comprenant :
- en RC surélevé : entrée, cuisine aménagée
avec plac., s.d'eau, wc, séjour, chambre, gde
penderie ; - à l'ét. : deux chambres communicantes
à rafraîchir et grenier. - Sous-sol : cave, chaufferie
gaz de ville + cumulus, garage 1 voit. av. évier.
Jardin autour s/terrain de 659m². Fenêtres et
volets PVC neufs. Classe énergétique : F
Prix : 95 000 € + 4 222 € d'honoraires de négociation

**CHATELLERAULT, CENTRE, MAISON
DE VILLE, 68m² hab. comprenant :**

- au RC : entrée, garage av chaud gaz ;
à l'arrière : anciennes écuries avec grenier
au-dessus ; - à l'étage : paller, cuisine,
séjour (20m²), douche/wc ; - au 2^e étage :
deux chambres et cabt de toil. Cave en
dessous. Garage. Pas de cour ni jardin.
65 000 € + 3 322 € d'honoraires de négociation



**CHATELLERAULT, LA FORÊT Maison d'habitation
+100m² hab compr. :** - au RC : véranda, cuisine
aménagée, séjour av chem., chambre avec s.d'eau/wc
- à l'étage : 2 chambres, anc. cuisine, rangts, sdb,
wc (av évent. accès indépendant). Cave voûtée.
Gd garage 2 voit. Atelier et cellier av. grenier au
dessus. WC extérieur. Terrasse et jardin s/terrain
de 445m². 2 places de parking. Cl. énergétique : E
89 000 € + 4 042 € d'honoraires de négociation

19, Bd Victor Hugo
et 38, rue Gilbert
86105 Châtellerault
Tél. 05 49 20 02 30
Fax 05 49 20 02 40

Notaires
Via familiale
Via professionnelle
Gestion de patrimoine

23, place Gambetta
86530 Naintré
Tél. 05 49 90 08 90
Fax 05 49 90 03 62

E-mail : bosse.associes@notaires.fr

DES VÉHICULES 100% ACCESSIBLES



+ d'Accessibilité

avec le service de transport pour les personnes à mobilité réduite

Plus d'informations
sur **bustac.com**
ou au **05 49 93 16 54**

Les TAC se modernisent pour vous !

**PAYS
CHATELLERAUDAIS**
LE DÉPARTEMENT D'AGGLOMÉRATION



EXCLUSIF !

Nouveau modèle - 9000 €

**terrain à
Châtelleraut,
à 5 min du
centre ! - 8 000€**

**soit une
remise de 17 000 €**

05 49 02 57 47

* Visuel non contractuel, voir conditions en agence. Offre promotionnelle du 15/02/2015 au 30/04/2015 valable sur un terrain de 708 m² (prix remis = 32480 €) et une maison type Amazone 4 chambres 101,72 m² habitables (prix remis = 103 500 €) soit un budget total de 135 980 €. Ce prix ne comprend pas les frais annexes, les travaux d'adaptation au sol, les branchements, l'assainissement et/ou les raccordements aux réseaux publics, les frais de notaire, l'assurance Dommage à l'Ouvrage, les frais bancaires, les taxes diverses et les coûts liés aux impositions architecturales.


**DEMEURES
& COTTAGES**

www.demeures-et-cottages.com



Organisation PUZZLE CENTRE - 02 54 27 49 54

SALON de l'HABITAT

ENTRÉE GRATUITE

CHATELLERAULT

13-14 MARS 10H - 19H | 15 MARS 10H - 18H

PARC EXPOSITIONS - LE CHILLOU


Pays
CHATELLERAUDAIS
COMUNITÉ D'AGGLOMERATION


la Nouvelle
République
Vous tous Ensemble


immobilité
www.immo86.fr


PUZZLE CENTRE